

# ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE MORGES

“Nous n’héritons pas  
la terre de nos ancêtres,  
nous l’empruntons à  
nos enfants”

*(A. de Saint Exupéry)*



## BULLETIN

## D'INFORMATION

### N°37

février 2003

## Table des matières

<b>Ce « petit quelque chose » qui fait la ville...</b>	<b>page n°3</b>
Prenons l'exemple des volets	3
Hors de la vieille ville aussi	4
Sondage sur la qualité urbaine des nouvelles constructions	4
<b>L'usine à gaz de Morges</b>	<b>page n°7</b>
<b>De tout un peu:</b>	<b>page n°9</b>
Pédibus	9
Rencontre à la boulangerie...	9
Rue des Uttins : Des habitants d'un quartier qui se mobilisent. Des oppositions	10
Un petit ouvrage à déguster	10
<b>Activités</b>	<b>page n°11</b>
Ce n'est pas LAS VEGAS, mais...	11
Promenades avec Monsieur René	11
Conférences: Morges durant la période savoyarde	11
Safari urbain - regards croisés sur la ville	12

**Dans ce numéro se trouve le bulletin de versement permettant aux membres d'acquitter leur cotisation 2003 (20.- francs)**

**Un grand merci à chacun de sa contribution**

**ASM**

**CASE 2218 1110 MORGES 2 CCP 10-17957-7**

**Visitez notre site <http://www.asm-morges.ch/>**

Ce bulletin est édité par le comité de l'ASM: Mme et MM J. Alméras, F. Amrhein, P.-Y. Bosshard, N. Jufer, P. Knobel, J. Longchamp, J.-P. Morisetti, J. Merino, P. Schmidt, .

Adresse du président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges, tél 801'02'27, e-mail [info@asm-morges.ch](mailto:info@asm-morges.ch)

## Ce « petit quelque chose » qui fait la ville...

De quoi s'agit-il ? Difficile de préciser ; pourtant il s'agit d'un élément très concret ou plutôt d'une multitude de petits détails précis qui, pris un à un, paraissent dépourvus d'importance, mais qui, ensemble, donne son caractère propre au cadre urbain. Ce « petit quelque chose » n'est pas pour rien dans le fait qu'une ville soit animée, attrayante, qu'on s'y sente bien, qu'on ait envie d'y rester, d'y revenir, d'y inviter ses amis, de l'habiter. Pareillement, au théâtre, dans un roman, il existe aussi « un petit quelque chose » qui fait que « ça » marche : alors le spectateur, le lecteur croit à l'histoire, est emporté... En bref, dans notre cas, ce « petit quelque chose » indispensable agit « magiquement » sur tous ceux qui fréquentent la ville et provoque la « réussite urbaine » .

Vous n'avez pas compris de quoi nous voulons parler ? Alors...

### Prenons l'exemple des volets

Vous l'avez appris par les journaux : Un bras de fer a opposé la Municipalité et un propriétaire de la Grande-Rue à propos des volets de sa maison qu'il ne voulait pas replacer après réfection de la façade. Appelé à trancher, le Tribunal Administratif a dit que les volets en question devaient retrouver leur place. Dans un arrêt extrêmement fouillé, il a décidé que, dans ce cas, la valeur qui prime est l'image d'ensemble de la Grande-Rue. Si vous avez levé les yeux une seule fois pour observer ce qui fait la valeur de la vieille ville de Morges, vous comprendrez très bien de quoi nous parlons : à part de modestes exceptions, aucun des éléments de notre ville médiévale n'a de valeur inestimable, mais le rythme des détails (volets justement, chaînes d'angle des façades contiguës), les proportions (des fenêtres, des façades, de la rue), les répétitions d'éléments toujours semblables sans être identiques (hauteurs des corniches, des faîtes tous tournés dans le même sens), alternance des matériaux forment un ensemble où chaque détail a sa place et qui donne son âme architecturale à la vieille ville. L'animation de la vie des habitants, des commerces, des bureaux et de tous les utilisateurs fera le reste... Donc, dans le cas des volets, le tribunal s'est clairement prononcé en faveur de ce « petit quelque chose » qui fait la ville.

Le tribunal l'a dit : les volets – donc un bien privé, dépendant d'un propriétaire – sont partie constitutive de l'ensemble de la ville, donc participent en quelque sorte à l'espace public.

Il n'y a pas que les volets de l'horloger qui sont dans ce cas.



*La façade rénovée au moment où les magnifiques volets bleus n'avaient pas encore été remplacés.*

*Un élément important du nouveau visage de Morges:  
le SQUARE CENTRAL à l'angle Sablon, rue Centrale.*

*On ne peut le juger encore, puisqu'il est «emballé». Mais lorsqu'il sera terminé, ne manquons pas de nous exprimer: **Comment cet immeuble est-il intégré à la ville? Qu'apporte-t-il à la rue pour la rendre sympathique? attrayante? vivante? fonctionnelle?***

*Faisons valoir notre opinion puisque plusieurs immeubles doivent être construits en face dans le projet Sablon - Gare*



*Le Square Central en construction dans la perspective de la rue du Sablon en direction de l'est.*

## Hors de la vieille ville aussi

Chaque bâtiment (privé) enrichit (ou stérilise) la ville en offrant aux passants et aux voisins sa porte d'entrée, sa vitrine, son allée, la trémie d'un garage souterrain, mille détails d'agencements, de formes, de couleurs, etc... L'aspect esthétique n'est pas seul en cause. Ecoutez les habitants d'un quartier dire tout le bien qu'ils pensent de lui quand ils habitent à un endroit où les dégagements et les espaces publics se marient de telle manière que les enfants jouent devant chez eux. Les urbanistes parlent de la qualité de l'espace : un mélange de fonctions, de dimensions, de rythme, de couleur, etc...

Le « petit quelque chose », c'est un peu d'imagination, de générosité, d'ouverture pour combiner toutes sortes de liaisons organiques entre les bâtiments et la rue qu'ils bordent, tout en respectant l'intimité des habitants et la propriété privée.

Morges bénéficie (et bénéficiera ces prochaines années) de nouvelles constructions près du centre, c'est une grande chance. Saura-t-on inventer ce « petit quelque chose » qui fera de chaque nouvelle construction la pièce d'un puzzle qui constituera un ensemble moderne certes, mais aussi attractif et agréable à vivre que la Grande-Rue ?



*Prise en direction de l'ouest cette fois, cette vue montre que le Square Central est un élément marquant du nouveau quartier en construction*



*Depuis l'intérieur de l'îlot, on remarque que le Square Central est moins monolithique. C'est dans la cour, à peu près à l'emplacement du silo à béton, que joueront les enfants de l'école prévue au rez-de-chaussée.*

*On remarque aussi les restes de l'ancien tissu urbain qui est appelé à disparaître lorsqu'on construira la suite du Plan de Quartier des Charpentiers Nord*

## Sondage sur la qualité urbaine des nouvelles constructions

Puisque nous sommes au début d'une nouvelle « poussée » de Morges, nous vous demandons instamment de faire connaître votre opinion concernant la qualité de l'intégration urbaine des nouveaux bâtiments. Dites-le aux autorités, dites-le à l'ASM qui collectera et répercutera les réactions. (Un petit mot par écrit, un e-mail, une conversation avec un membre du comité).

Pour faciliter l'opération, prenons le cas du Square Central, nouvel immeuble au coin de la rue Centrale et de la rue du Sablon. Oui ou non, cet immeuble, placé à un endroit stratégique de Morges, contribue-t-il par sa réalisation, sa conception, à la qualité urbaine de la ville et en quoi ?

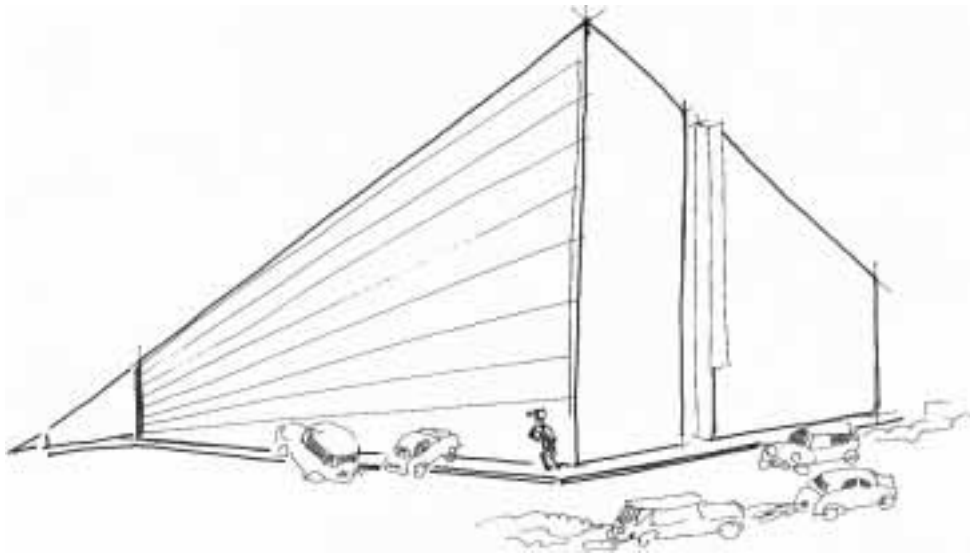


Au moment où nous rédigeons ces lignes, il est impossible de se prononcer. Encore emballé dans des échafaudages et caché par des palissades, l'immeuble n'est pas terminé. Il convient d'attendre aussi les aménagements extérieurs, voire l'emménagement des résidents et l'ouverture des magasins. Regardons tous ensemble ce qui va être dévoilé ces prochaines semaines et discutons-en.

**Il est de la plus haute importance que la population fasse connaître clairement son opinion et manifeste une extrême vigilance puisque cette réalisation est la première d'une probable dizaine de bâtiments.**

?

Notre génération n'a pas le droit à l'erreur. On construit pour de longues années et il s'agit de maintenir et développer la qualité urbaine de Morges. Sous peine de voir Morges se transformer en coquille vide, l'opinion publique doit imposer la réussite de la bonne intégration (dans tous les sens) des nouveaux immeubles, aussi bien commerciaux que locatifs, dans la ville qu'ils marqueront.



Quelques photos vous rappellent l'évolution récente ou en cours à Morges. Elles sont là pour guider votre réflexion. **Prononcez-vous ! Exprimez-vous ! Comment jugez-vous l'intégration de ces constructions ? Le mariage qu'elles ont conclu avec l'espace public ?** Dépassez votre première impression esthétique (c'est beau ! c'est moderne ! c'est moche ! c'est choquant ! etc...) pour observer comment les vitrines, les entrées, les trouées visuelles, les espaces verts du nouvel immeuble animent la rue... La rue devient-elle plus attractive grâce au nouvel immeuble ? Les deux auraient à y gagner !

(Nous en avons déjà souvent parlé, nous n'y reviendrons pas ici: Pour mémoire: à terme, ce quartier pourrait compter environ 2000 places de stationnement!!!)

*Le quartier des Charpentiers Nord se caractérise par la générosité des cours intérieures. D'après la lecture que nous avons faite du Plan de quartier, entre les divers futurs immeubles prendront place de larges espaces intérieurs que les piétons pourront traverser. Ce serait évidemment un gain substantiel pour l'espace urbain.*





*Les immeubles appelés à disparaître se caractérisaient par leur hétérogénéité et leur dimension modeste. (Ici à l'angle rue Centrale / rue des Charpentiers)*



*Pour l'instant rescapées du renouvellement du quartier, des maisons de la rue St.-Louis offrent un aspect campagnards et une échappée en direction du sud.*



*Selon une mode répandue, les maîtres d'œuvre du centre d'achat du Pont-Neuf ont choisi de recréer une pseudo-rue à l'intérieur du bâtiment, créant ainsi chez eux un espace animé et attractif (quand les commerces sont ouverts), mais en territoire privé. Du même coup la rue se voit privée de l'activité commerciale qui compte beaucoup pour son attrait. Malgré les arcades et les beaux matériaux, cette construction n'offre aux passants que des derrières de magasins aveugles.*

*Elle stérilise la ville.*

*Dans les immeubles appelés à remplacer les entrepôts CFF, entre Sablon et voies CFF sont prévus aussi des commerces. Expressément, lors de la mise à l'enquête publique du plan de quartier Sablon - Gare, l'ASM a demandé qu'on ne répète pas cette manière de mettre portes et vitrines des magasins à l'intérieur. Nous considérons cette pratique comme une erreur préjudiciable à l'animation urbaine.*

*Nous l'avons déjà dit: nous trouvons la relation à la rue du bâtiment «Raiffeisen» au bout de la rue de la Gare particulièrement problématique. La preuve: Alors que cette façade est tournée vers la Place de la Gare et pourrait participer à l'animation de ce centre urbain, elle sert assez souvent à stocker des voitures!*



*Pour revenir à la Grande-Rue:*

*Parlons d'une autre rénovation presque en face de l'horloger que nous évoquions au début.*

*La maison de l'ancienne quincaillerie Rieben a retrouvé des fenêtres aux proportions comparables aux maisons voisines. Ces fenêtres remplacent heureusement une baie incongrue, de plus elles sont ornées de volets. Contrairement à beaucoup d'autres immeubles, la porte sur la rue donnant accès aux logements a subsisté.*





*Avec la réalisation des immeubles de la rue Dr.-Yersin, nous avons déjà une image de ce que peut devenir le quartier entre la vieille ville et les voies. Ces immeubles peuvent nous donner un point de référence pour exprimer les qualités urbaines que nous désirons pour cette nouvelle partie de la ville.*

*Un point à considérer: les échappées visuelles entre les immeubles.*

*Autre point: relation à la rue: distance, portes, vitrines, aménagements, entrées de garage, parcage, etc...*



***/asm-morges.ch/***

Le site qui vous permet d'être au courant de nos activités sans attendre la publication du bulletin

## **L'usine à gaz de Morges**

En 1865, afin de remplacer les quelques réverbères à huile existants, la commune de Morges s'intéresse à l'éclairage au gaz. Après concours, elle délivre une concession à un dénommé Golay, fondateur à Morges. Pour Fr. 12'800, la ville achète une parcelle de vigne de 515 perches située à la Chaux, soit entre l'avenue de Marcelin et le chemin St Roch, à l'emplacement de l'actuelle caserne des pompiers. La société d'éclairage et de chauffage par le Gaz de Morges reçoit la permission de construire son usine et ses dépendances y compris une cheminée de 15 mètres de hauteur. Cette cheminée est visible sur d'anciennes photos représentant la gare de Morges. Le 29 avril 1867, le conseil autorise l'achat de vingt actions de la nouvelle société et, un mois plus tard, s'allument les premiers réverbères.

A partir de sa mise en marche, cette entreprise connut de nombreuses vicissitudes : médiocre qualité du gaz, coût de l'éclairage ; la population était mécontente. La concession devant être reconduite en 1892, nos gaziers



1963

*On rénove le gazomètre après la construction de l'autoroute*

compensation. Il était situé au ras du chemin de St. Roch, donc très près de l'autoroute. Selon une convention entre la commune et le bureau des autoroutes, le gazomètre fut totalement remis en état aux frais de l'autoroute. Toute la cuve fut réparée et l'on changea toutes les tôles du bas de la cloche. C'est sous la direction d'un inspecteur fédéral qu'on remit le gazomètre en fonction. Il fallait éviter d'envoyer n'importe quoi dans le réseau. En isolant ce grand réservoir du réseau, on procéda à son remplissage. A midi, on ouvrit une vanne qui se trouvait sur la cloche et entre midi et deux heures, on laissa la cloche se vider sur la ville. Ensuite on procéda au remplissage définitif et après un contrôle de la qualité du gaz, on rétablit la connexion entre le gazomètre et le réseau. En 1964, le gaz était obtenu par le craquage de l'essence.

Dès 1974, la ville de Lausanne commença à livrer du gaz naturel. Et dès le 1 janvier 1978, Lausanne ne livra plus que du gaz naturel, d'où la démolition à cette époque du gazomètre de Malley. A Morges, la disparition du gazomètre avait déjà été programmée plus tôt, mais, malheureusement, juste après sa remise en état. Le 24 mars 1964, on procéda à la mise à l'enquête de l'implantation de la caserne des pompiers, suivie le 27 octobre de la même année de la mise à l'enquête définitive. Le hangar en bois qui se trouvait à l'emplacement de la future caserne fut démonté et reconstruit à Marcelin par les soins de l'entreprise Georges Blanchard pour les vignobles de la ville. Ce rappel historique indique qu'on aurait pu s'économiser une réfection du gazomètre ; il faut toutefois ajouter que l'introduction du gaz naturel en Suisse s'est faite de manière rapide et assez inattendue.

Jean Alméras avec l'aide de la documentation de P.-A. Bovard

*Le hangar de l'usine à gaz déplacé à Marcelin*





## De tout un peu:

### Pédibus

Les articles de presse et son succès font connaître loin à la ronde le pédibus. Vous savez qu'il s'agit d'un système pédestre de ramassage scolaire qui fonctionne grâce à la collaboration de parents («conducteurs») qui s'organisent pour conduire à tour de rôle les jeunes écoliers de leur quartier à l'école à pied et les ramener selon un horaire précis. Né à Lausanne, le pédibus connaît un développement très réjouissant même au-delà de nos frontières.

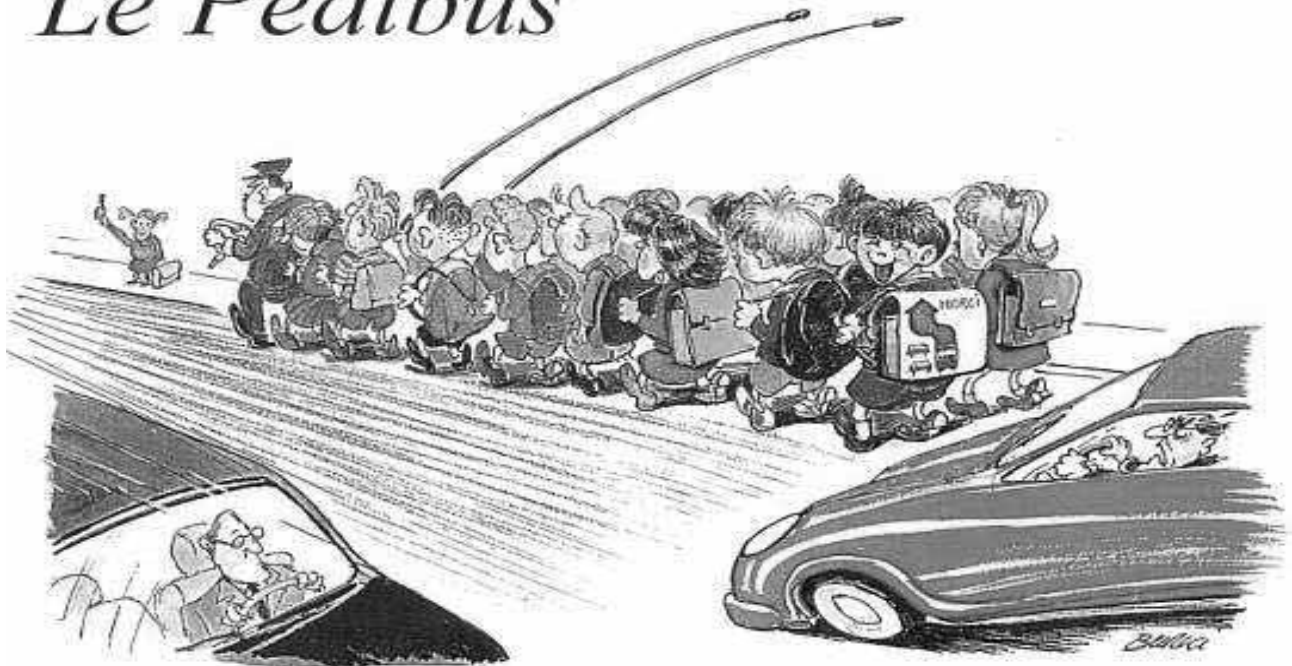
**Le premier pédibus est en fonction à Morges** dans le quartier des Reneveyres en direction du collège du Petit Dézaley. Les mères de famille qui en ont pris l'initiative et assument son fonctionnement n'ont pas attendu d'avoir tout le matériel prévu («panneaux d'arrêt» avec affiche «horaire», notamment) pour effectivement confier leurs enfants à la «conductrice» qui les mène en toute sécurité à l'école.

Puisque un cheminement pédestre sûr pour les enfants vers l'école est un bien hautement précieux pour la ville, l'ASM se réjouit fort de l'arrivée du pédibus à Morges.

**L'ASM est prête à renseigner et à épauler les parents qui voudraient mettre sur pied un tel service dans leur quartier.**

Nous espérons que des services de pédibus vont naître pour chaque collège. Les autorités communales et la direction des écoles encouragent ce système vivant de collaboration entre familles et visant une utilisation valorisante de la rue.

## *Le Pédibus*



### Rencontre à la boulangerie...

Devant le comptoir de la boulangerie, un membre du comité rencontre un membre de l'association. Celui-ci en profite pour donner son avis sur le bulletin ASM : « Ça devient des romans fleuves. Vous vous répétez. Les lecteurs se lassent et ne lisent plus »

D'abord, **merci, cher membre** de nous donner votre avis. Nous espérons qu'un plus grand nombre de membres s'expriment.

Merci aussi d'attirer notre attention sur la longueur de nos textes. Nous croyons avoir visé plus de brièveté cette fois. Est-ce le cas ? Avez-vous lu jusque là ?

Par ailleurs ce bulletin d'information est votre bulletin. Si vous désirez limiter nos répétitions, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes qui traiteront du développement harmonieux de Morges.

## Rue des Uttins : Des habitants d'un quartier qui se mobilisent. Des oppositions

Sur l'ancien terrain de la « Convention Chrétienne », à la rue des Uttins 13, où se tenaient chaque année durant une semaine de grandes réunions d'évangélisation sous tente, va se construire un immeuble locatif de 30 appartements avec 60 places de stationnement.

Lors de la mise à l'enquête publique, l'ASM a formulé une opposition à l'octroi du permis de construire. Le point essentiel qui motive cette opposition est **la forme prévue de la toiture**. Il s'agit d'un demi-cylindre qui, pour un immeuble de 14 mètres de haut, est éminemment visible surtout si le revêtement est métallique. Actuellement à Morges ce genre de toit n'existe pas pour de grands immeubles et de toute manière il doit réglementairement faire l'objet d'une permission expresse de l'autorité municipale. L'ASM est d'avis qu'il faut éviter de créer un précédent. En fait, on peut soupçonner les concepteurs de tels toits ronds d'utiliser une astuce qui leur permet de gagner quelques mètres carrés de surface à louer, tout en prétextant l'emploi d'une forme futuriste recherchée. Pour l'ASM, cette forme pseudo-industrielle, si elle peut avoir un sens pour rompre la monotonie d'une zone d'activités, n'a pas sa place dans un quartier de villas et petits immeubles appelé à se densifier en gardant la verdure qui le caractérise.

A l'occasion de cette mise à l'enquête, votre comité a été invité à participer à une réunion spontanée des habitants qui s'interrogeaient sur le futur de leur quartier.

**Une vraie révélation que cette soirée :** nous avons vu fonctionner ce dont nous rêvons de réaliser par notre association : une trentaine de Morgiens, réunis pendant plus de deux heures et discutant de manière constructive, lucide, engagée de l'avenir de leurs rues, de leur voisinage, de l'aménagement. Et n'allez pas croire que ces anciens habitants souvent enracinés depuis des lustres dans la verdure ouest de notre ville aient exprimé un refus d'accueillir des nouveaux. Au contraire, plusieurs personnes ont souligné à quel point elles se réjouissaient que de nouveaux Morgiens résident dans leur quartier. Mais elles veulent que cette arrivée importante corresponde à un (ré)aménagement urbain préservant l'esprit du quartier et sa qualité de vie.

**Bravo les habitants des Uttins, Claude Anet et Sorby !!!**

A la suite de cette rencontre plusieurs habitants ont notifié leur opposition à l'octroi du permis de construire.

## Un petit ouvrage à déguster

Sans doute avez-vous déjà entendu des propos enthousiastes à propos des balades de M. Pierre Corajoud. Vous savez que cet amoureux de la ville a conduit des citadins à redécouvrir la ville de Lausanne en s'intéressant aux petits coins oubliés. Il a ensuite invité les amateurs à flâner le long des rivières vaudoises et dans la campagne du canton. De ces balades sont nés de petits recueils cherchant à faire partager le plaisir de la découverte tranquille.

Nous venons de recevoir le dernier ouvrage de Pierre Corajoud dans lequel il nous explique comment lui est venu le goût de la flânerie tout près de chez lui. Sans prétention, dans un style simple et très vivant, il nous donne un mode d'emploi de la découverte de l'espace qui nous entoure. Un ouvrage indispensable pour chaque amoureux de la balade.

**Le temps d'une flânerie** *Impressions d'un aventurier du proche* est en vente pour 15 francs en librairie ou chez Pierre Corajoud, Fraisse 14, 1006 Lausanne, tél. et fax : 021 601 10 28



## Activités

### Ce n'est pas LAS VEGAS, mais...

Vous ne risquez pas de vous retrouver millionnaire, mais vous pourrez vous lancer dans une palpitante recherche de détective urbain en participant à notre concours: **Connaissez-vous Morges ?** Pas si facile, non?

Vous le trouvez sur notre site internet:

**/asm-morges.ch/**

Ce concours reste ouvert jusqu'à notre assemblée générale au printemps, où nous proclamerons le palmarès.

Grand choix d'illustrations  
Informations sur nos activités  
Documents  
Archives

vous attendent sur notre site

### Promenades avec Monsieur René

A l'occasion du bicentenaire du Canton de Vaud (1803-2003), Morges se souvient de René Morax, promoteur du théâtre populaire, qui, en 1903, célébra le centenaire en créant «La dîme» jouée à Mézières. Une magnifique exposition est consacrée à «notre» grand dramaturge morgien au Musée Forel.

Lors des semaines populaires (entrée gratuite au Musée), les guides ASM / MDA de Morges vous invitent chaque jour à une promenade avec Monsieur René. Visite de l'exposition et promenade sur les lieux chers à Morax, le tout accompagné des commentaires originaux de nos guides. Cette promenade est offerte gratuitement. Chaque jour durant la semaine sainte, y compris le dimanche de Pâques (du 14 au 20 avril), départ du Musée Forel à 14h 30. Cette semaine populaire - et les promenades avec Monsieur René - seront répétées à la fin de l'été (1-7 septembre).

Ne manquez pas de visiter une fois Morges autrement en profitant du service de nos guides ASM / MDA qui se réjouissent de vous accueillir nombreux.

### Conférences: Morges durant la période savoyarde

Poursuivant leur formation, les guides ASM/MDA de Morges organisent entre eux de petites conférences ou présentations. Le thème cet hiver est la période savoyarde en ville de Morges. Les personnes intéressées sont les bienvenues. L'entrée est évidemment gratuite. Voici les dates des dernières conférences de la saison:

Lundi, 24 mars, à 14 h. 30	à l'Arsenal	La communauté urbaine	M. R. Martin
Lundi, 28 avril, à 17 h. 30	au Rest. Sabay Thai	L'Hôpital médiéval	Mme L. Bentz
Lundi, 19 mai, à 20 h. 30	au Rest. Sabay Thai	La vie religieuse	M. J. Alméras

A l'Arsenal, les séances ont lieu à la salle de conférence, 2<sup>ème</sup> étage (entrée par la réception.) Le Sabay Thai se trouve à la Rue Louis-de-Savoie 32-34, les présentations se font à la salle du premier étage.

*Un des lieux de la promenade avec M. René*

*La maison «Mayor», ancien tribunal, construite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle vient d'être magnifiquement rénovée. Il convient d'admirer tout particulièrement la façade sud, classique, contemporaine du Temple et réalisée vraisemblablement par les artisans qui œuvraient à l'église. On se rappelle que cette maison de maître abrita pendant deux à trois ans Igor Stravinsky qui y composa la musique de «L'histoire du soldat»*



### **Safari urbain - regards croisés sur la ville**

C'est encore à une balade printanière peu ordinaire que nous vous invitons déjà. Plusieurs classes du gymnase de Morges s'appliquent à découvrir les divers aspects de la ville de Morges. Au cours de ce travail qui durera plusieurs semaines, ces gymnasiens préparent un ou plusieurs parcours à travers la ville, parcours qu'ils nous proposent d'effectuer selon leurs conseils.

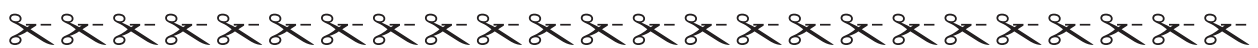
**Le jeudi 5 juin** nous nous retrouverons tous, gymnasiens et membres de l'ASM, ou tout simplement Morgiens, à Marcelin, pour nous dire comment nous avons perçu la ville à travers le parcours proposé. Un débat jeunes - adultes sur la ville s'engagera alors tout naturellement.

**Cela nous paraît une occasion extraordinaire à la fois de dialoguer avec les jeunes et de réfléchir sur notre ville.**

Nous faisons le pari que nos membres, appuyés de beaucoup d'autres Morgiens, auront à cœur de répondre à l'invitation des gymnasiens et donc d'effectuer à la fin mai (nous proposerons des dates) le parcours préparé par les jeunes, puis de venir très simplement apporter leurs observations à la rencontre du 5 juin.

A la fin de cette rencontre du 5 juin, nous tiendrons une brève **assemblée générale** statutaire. De tout cela nous vous parlerons encore vers la fin avril.

*Ne manquez pas de passer ce bulletin à  
une personne qu'il peut intéresser.*



**Coupon à retourner à l'ASM, case 2218, 1110 MORGES 2**

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

- désire devenir membre de l'ASM
- désire recevoir régulièrement le bulletin d'information ASM
- l'adresse ci-dessus correspond à celle d'une personne potentiellement intéressée par l'activité ASM

Mettre une croix dans la rubrique désirée

Date: ..... Signature: .....